

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 AVRIL 2016

Date d'envoi de la convocation et de son affichage : 07 avril 2016

L'an deux mille seize, le 13 avril à 20h30,

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Brigitte PUECH, Maire.

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 24

Votants : 27

Etaient présents :

Maire

Mme PUECH

Adjoint

Mme LEJEUNE-VIGIER, M. DE MEULEMEESTER, M. COUTÉ, Mme FARGEOT, M. MORMONT,
Mme VARFOLOMEIEFF, M. VIVIEN.

Conseillers

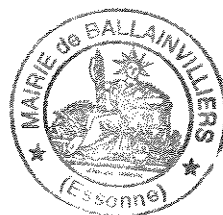
M. JADOT, M. MICALLEF, Mme RENY, M. MAES, M. RACHIDI, Mme PORTELETTE, Mme GYSEN,
Mme POISSON, M. DEGHANI-AZAR, Mme COUSTILLET, Mme LEOGANE, M. HUET, Mme JAUDINOT,
M. BOULLAND, Mme VANGEON, Mme VIGUIER.

Procurations :

Mme LECOMTE à M. VIVIEN

M. MAHO à Mme RENY

M. LIDA à M. DEGHANI-AZAR



Secrétaire de séance : Mme LEOGANE

Le Maire de Ballainvilliers certifie que la convocation du Conseil municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément à l'article L2121-10 du Code des communes.

DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DES HUISSERIES DU CHATEAU

VU les articles L2121-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT la nécessité de procéder à des travaux de rénovation énergétique au sein du château,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

AUTORISE Madame le Maire à déposer le dossier de demande de subventions pour ces travaux auprès des services de l'Etat, de la Région Ile-de-France et du Conseil Départemental de l'Essonne,

DIT que les travaux liés à la rénovation des fenêtres du château seront inscrits au budget primitif de la commune,

DIT que les crédits correspondants seront inscrits au budget 2016,

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Brigitte PUECH